



Il est beau, le labo

ILS en ont, du pain sur la planche, les agents qui bossent dans les 13 laboratoires publics d'hydrobiologie (un par région) ! Scruter à la loupe les 623 464 km de rivières et 352 218 hectares de plans d'eau français pour savoir si telle rivière est morte, étouffée par les rejets de nitrates, ou tel étang bon pour la pêche...

Depuis l'an 2000, répondant à une exigence européenne, ils observent les macro-invertébrés (vers, crevettes, insectes) et les diatomées (algues microscopiques), qui sont des « bio-indicateurs » infailibles : en cas de pollution, certaines espèces disparaissent (les libellules) et d'autres pullulent (les vers). Les agents des labos d'hydrobiologie dressent aussi l'inventaire des

macrophytes, des plantes aquatiques qui se font rares quand la qualité de l'eau est mauvaise. Et ils classent ensuite le profil écologique de chaque cours d'eau, de « très mauvais » à « très bon »... Efficacité garantie : en vingt ans, ce contrôle accru de l'Etat a contribué à améliorer la qualité des eaux de surface françaises, qui laisse cependant beaucoup à désirer : moins de la moitié (44 %) sont aujourd'hui en « bon état écologique ».

Mais voilà que, selon le syndicat SNE-FSU, le ministère de la Transition écologique s'apprête à se débarrasser des laboratoires d'hy-

drobiologie et des 70 à 80 emplois qui vont avec, et à confier leur mission au privé. Certes, 90 % des analyses sont déjà réalisées par des laboratoires privés, mais les 10 % qui restent, menées par les agents de l'Etat, consistent justement à faire la contre-expertise des labos privés... « Nous nous assurons que leurs échantillons correspondent à nos propres mesures et inventaires, explique un des experts. Si ça ne colle pas, on n'hésite pas à vérifier sur le terrain. » Patrick Saint-Léger, secrétaire général du SNE-FSU : « Sans ce travail de contre-expertise, les labos privés vont délivrer de moins bonnes analyses, pour des raisons de rentabilité ! » Et, sans hydrobiologiste qualifié, personne ne risque de comprendre grand-

chose aux rapports envoyés...

Interrogé par « Le Canard » sur ce projet de privatisation, le ministère noie le poisson : « Le ministère exerce une mission d'analyse biologique des eaux. Il est nécessaire, pour le bon exercice de ces missions de surveillance, qu'[il] continue à disposer d'une expertise propre et de haut niveau en la matière. » Patrick Saint-Léger pronostique : « Les labos seront supprimés au profit d'une expertise en chambre, soit avec peu d'agents et sans moyens. » Les crevettes pourront crier à l'assassin, pas sûr qu'on les entende bien.

Professeur Canardeau

Analyses en eaux troubles